

Accompagnement de 30 établissements de santé de la région pour le développement de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAC)



ARS Auvergne Rhône-Alpes

Montant de la mission

132 750 € HT

Dates de réalisation

septembre 2015 - octobre 2016

Une mission réalisée par

AP SIS Santé

o cadrage de la démarche, groupes de travail avec les centres référents, o autodiagnostic, plan d'implémentation de la RAC, élaboration des protocoles de la RAC, suivi et adaptation de la mise en œuvre.

avec la participation des consultants

Philippe Devillers

Caractéristiques dimensionnantes

30 établissements accompagnés

**Dr Pierre Ménard Chargé du projet,
06 14 39 55 76 Pierre.MENARD@ars.sante.fr**



**241, Rue Garibaldi
69003 Lyon**